

## Lettre Hebdo n° 214 - Semaine du 14 au 20 décembre 2020

### Actualités COVID

**Type** : assiduité scolaire avant les congés de Noël 2020.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : consignes relatives à la gestion de l'assiduité scolaire durant la semaine qui précède les vacances de Noël.

**Documents** : [note départementale](#).

**Lien** : [page](#).

**Type** : port du masque par les élèves.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : fiche synthétique précisant le cadre juridique applicable au port du masque par les élèves, et plus particulièrement les conditions dans lesquelles des dérogations peuvent être acceptées, ainsi que les pouvoirs des directeurs d'école confrontés à des contestations émanant des élèves et/ou de leurs représentants légaux.

L'objet de cette fiche est de donner aux directeurs d'école les outils pour répondre aux parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants portent le masque et produisent, à cet effet, des certificats médicaux.

**Documents** : [fiche élaborée par la direction des affaires juridiques du ministère de l'éducation nationale](#).

**Lien** : [page](#).

## Infos écoles

**Type** : pré-orientation vers les enseignements adaptés du second degré.

**RAPPEL**

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : les dossiers de demande doivent être transmis à l'IEN de circonscription avant le 8 mars 2021.

**Documents** :

▶ Circulaire départementale

↳ Pièces du dossier de demande d'orientation :

- ▶ Page de garde du dossier
- ▶ Pièce 1 - Parcours scolaire >> Avis d'information des parents en fin de CM1
- ▶ Pièce 2 - Compte rendu de réunion d'équipe éducative
- ▶ Pièce 3 - Demande d'orientation
- ▶ Pièce 4 - Renseignements scolaires
- ▶ Pièce 5 - Compte rendu des examens psychologiques
- ▶ Pièce 6 - Évaluation sociale

**Lien** : page.

## Actions éducatives

**Type** : concours « Remplis ta bulle ! ».

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : lancement de la troisième édition du concours « Remplis ta bulle ! ». Cette opération est portée par l'académie de Limoges, en partenariat avec la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême.

Il a été demandé à l'auteur Robin Cousin d'imaginer une histoire en deux planches composées chacune de neuf vignettes de taille égale. Les dix-huit vignettes ont été désolidarisées et vidées de leurs bulles. Il est demandé aux élèves de créer de nouvelles histoires, en réinventant l'ordre des vignettes, en y intégrant les phylactères de leur cru et, éventuellement, en substituant à certaines d'entre elles des vignettes dessinées dans le style de l'auteur.

Les dix-huit vignettes sont téléchargeables sur le site de l'académie de Limoges.

Trois modalités de création sont proposées aux élèves. Le concours est ouvert aux écoles, collèges et lycées.

Pour faciliter la conception des planches, il est possible de recourir à l'application gratuite en ligne BDnF.

Les bandes dessinées sont à envoyer **avant le 31 mars 2021**, accompagnées de renseignements divers, grâce à un formulaire en ligne.

Une fiche de présentation du concours vous permettra d'avoir une connaissance plus complète de cette action.

**Lien** : page.

**Type** : Génération 2024.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : lettre d'information sur la déclinaison départementale du dispositif *Génération 2024*.

**Documents** : [lettre d'information n° 4](#).

**Lien** : [page](#).

**Type** : école et cinéma.

**Destinataires** : toutes les écoles.

### Conditions de reprise des séances « école et cinéma »

Dès que les conditions sanitaires le permettront, les séances du dispositif « école et cinéma » reprendront.

Les films initialement prévus au premier trimestre, « *Kérité* » pour les élèves de cycle 2 et de grande section, « *Bonjour* » pour les élèves de cycle 3, seront programmés à nouveau en novembre et décembre 2021. La programmation reprendra avec les films du deuxième et du troisième trimestre.

Les conditions d'accueil respecteront le protocole suivant : l'accueil et l'entrée dans les cinémas se feront en séparant les classes. Dans la mesure du possible, les séances seront organisées par école pour éviter le brassage des élèves. Le film du deuxième trimestre « *Le dirigeable volé* » s'adressant aux élèves de cycle 2 et de cycle 3, il sera plus facile d'organiser des séances pour les élèves d'une même école à la même heure.

La jauge sera réduite à environ 50 % des places totales, chaque classe étant isolée des autres par des sièges laissés libres.

Les cinémas fourniront le gel hydroalcoolique.

Un sens de circulation sera établi pour l'entrée et la sortie de la salle.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves, du CP au CM2, et les adultes, aussi bien dans les transports en commun que dans la salle de cinéma pendant toute la séance.

Nous serons contents de vous retrouver au cinéma avec vos élèves.

La coordination école et cinéma de la Corrèze  
Olivier GOUERY et Marie-Claude MOUTY



Site internet de la DSDEN 19 : [ici](#)



Facebook de la DSDEN 19 : [ici](#)



Twitter de la DSDEN 19 : [ici](#)



Instagram de la DSDEN 19 : [ici](#)